



PAYS AGATHOIS

Marseillan

Le concours national des IGP se tiendra le 22 mars



Les caves Richemer reçoivent le 20^e concours national des IGP.

La vingtième édition du Concours national des vins IGP se tiendra le **22 mars** au bord de l'étang de Thau, à Marseillan-Plage dans les locaux des Caves Richemer. Le département de l'Hérault compte huit IGP : une IGP départementale (qui peut être accompagnée de seize mentions complémentaires) et sept IGP locales (IGP Coteaux de Béziers, IGP Coteaux d'Ensérune, IGP Côtes de Thau, IGP Côtes de Thongue, IGP Haute Vallée de l'Orb, IGP Saint-Guilhem-le-Désert, IGP Vicomté d'Aumelas).

La Fédération IGP Hérault rassemble aujourd'hui 664 caves particulières, 55 caves coopératives et 149 négociants. Réservé aux vins relevant des 76 indications géographiques protégées (IGP) reconnues en France, le concours, organisé par InterIGP,

vise à mettre en valeur une catégorie qui représente aujourd'hui plus du quart de la production française. La prochaine édition, accueillie par la Fédération IGP Hérault dans la commune de Marseillan permettra ainsi de découvrir plusieurs centaines de références, couvrant une infinité de styles.

L'événement, qui compte parmi les plus importants concours de vin en France, réunit chaque année plusieurs dizaines de dégustateurs professionnels : œnologues, cavistes, sommeliers. Les vins sont tous anonymisés et notés. L'an passé, les jurés avaient attribué 144 médailles d'or ou d'argent. Après le succès rencontré au Salon de l'agriculture les IGP Caves de Thau et les Caves Richemer de Marseillan s'attendent à de nouvelles médailles.